MFR DE L'ENTRE DEUX MERS

Centre de Formation Horticole et d'Aménagements Paysagers

C S - CP PPAM

Certificat de Spécialisation - Conduite de la Production de Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales

RNCP : 34675

Diplôme de niveau 4

METIER

Le titulaire du CS PPAM travaille sur une exploitation agricole, en coopérative ou en laboratoire.
Ce certificat forme des spécialistes qui pourront accéder à des postes de techniciens, de chefs de culture ou d'exploitation. La production de plantes à parfums, aromatiques et médicinales permet de développer des activités en lien avec de nombreux secteurs porteurs : parfumerie, aromathérapie, phytothérapie, industrie pharmaceutique … Débouché code ROME A1414.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser la conduite de culture et la transformation des PPAM en Agriculture Biologique
- Connaître et appliquer la règlementation pour développer une activité dans le secteur
- Acquérir les compétences nécessaires à la commercialisation des produits

METHODES PEDAGOGIQUES

La formation s'articulera entre des enseignements en centre de formation et des stages en entreprises

➡ **En centre de formation (présentiel)** :

- Formation théorique, avec des méthodes actives et participatives de formation professionnelle (mises en situation, résolution de problèmes, analyse réflexive …) + Supports pédagogiques.
- Formation technique, avec des travaux sur le terrain permettant aux apprenants de développer des compétences pratiques : culture, cueillette, distillation, visites d'exploitation …

➡ **Stage en entreprise** :

- Liste de partenaires sur le territoire de Nouvelle Aquitaine
- Accompagnement personnalisé et suivi des stage
- Immersion pratique au sein d'exploitations afin d'appréhender les savoir-faire.

CONTENU DE LA FORMATION

UC1 - Assurer le pilotage technico-économique de la culture des PPAM

- Organiser/ planifier les activités de production
- Produire les plantes dans des conditions optimales
- Analyser les résultats technico-économiques au regard des moyens mis en place

UC2 - Réaliser les interventions liées à la culture de PPAM

- Techniques de production en agriculture biologique
- Technique de transformation
- Assurer la production de produits commercialisables

UC3 - Cueillette de plantes sauvages

- Identifier les plantes de cueillette
- Sélectionner et préserver les sites de cueillette
- Les techniques de cueillette

67 Rue du Gestas –33670 LA SAUVE

www.mfr-entredeuxmers.fr Tél : 05-56-23-01-32 Mail : mfr.la-sauve-majeure@mfr.asso.fr

Siret : 782 011 373 00019 N° activité : FC : 72 33 084 53 33

MODALITES D'EVALUATION

Le certificat est délivré en fonction des résultats obtenus aux 3 contrôles des Unités Capitalisables (UC). Chaque UC correspond à un bloc de compétence validé par une évaluation de certification.
La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.
L'évaluation se fait en contrôle continu sous forme d'épreuves écrites et/ou orales.
Les UC peuvent être obtenues indépendamment les unes des autres, le diplôme pouvant être validé sur une durée de 5 ans, à partir de l'obtention de la première UC.

PRE-REQUIS

➡ **Pour un accès direct, être titulaire d'un diplôme agricole de niveau 4 minimum :**
- Bac pro CGEA ou Production horticole
- Brevet de Technicien Agricole
- ou BTS Agricole ou Horticole

➡ **Sur décision dérogatoire de la DRAAF**, et après satisfaction aux évaluations de pré-requis :
- Candidat justifiant d'un diplôme autre que ceux-ci-dessus de niveau au moins équivalent
- Candidat justifiant de l'équivalent de 3 années d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole à temps plein dans un emploi sans un rapport direct avec le contenu de la formation

MODALITES D'INSCRIPTION

- Dossier de candidature à compléter et à renvoyer à la MFR
- Après réception de ce dossier : Entretien individuel
- Evaluation des pré-requis.

CALENDRIER ET DUREÉ :

- 5 février au 30 août 2024
- Total de 935h dont 452h en centre et 483h en entreprise

PUBLIC CONCERNÉ

Tous publics adultes (salariés, demandeurs d'emplois, particuliers,...)
Accessible à tous publics en situation de handicap

COUT PEDAGOGIQUE : 5 300 € avec UC3

LE FINANCEMENT

- Conseil régional Nouvelle Aquitaine : Dispositif collectif ou demande individuelle
- Pole Emploi
- Financement par les OPCO (Opérateurs de Compétences)
- Compte Professionnel de Formation
- Contrat d'apprentissage
- Autofinancement

SUIVI DE L'ACTION ET EVALUATION

Bilan permettant de mesurer la satisfaction et d'appropriation des participants en fin de formation

CONTACT

Renseignements administratifs :
Magalie LEYSSENE—Mail : mfr.la-sauve-majeure@mfr.asso.fr

Référente de formation :
Pauline LEURENT—Mail : pauline.leurent@mfr.asso.fr

Référente handicap :
Diane KRAEMER —Mail : diane.kraemer@mfr.asso.fr